

“ Hélas ! vous savez ce que nous avons décidé en conseil : vingt-cinq et pas plus.”

Le lendemain, un autre esclave arrive, maigre à faire peur ; il ne peut plus se traîner, sa voix est presque éteinte, il respire à peine. Et le bon Frère infirmier, à son tour :

“ Monseigneur, de grâce, ne peut-on pas faire une exception pour celui-là ?”

Puis, c'est un malheureux estropié, perclus, ou bien un lépreux, un poitrinaire, qui viennent chercher un asile, des soins et de la nourriture. Oh ! quand on comprend le prix d'une âme, qu'il est dur d'être obligé de refuser un abri à ces pauvres malheureux !

Beaucoup de ces malades, il est vrai, avec un billet de Monseigneur, sont admis à l'hôpital du gouvernement, dont le zélé et intrépide P. Breidel est l'aumônier. Là, ils reçoivent les soins du corps et de l'âme ; mais le gouvernement, lui aussi, s'est fixé une limite ; et une fois tous ses lits occupés, il n'admet plus personne. C'est ainsi que, faute de ressources et de secours, tant d'esclaves périssent abandonnés dans les champs et les bois.

Les esclaves dans l'Ogowé.

Le vicariat des Deux-Guinées ne comprend pas que Libreville et le Gabon proprement dit ; il s'étend au loin, au nord, au sud, à l'intérieur. Diverses stations sont établies sur toute la côte et dans les principales rivières, à 200 et 1000 kilomètres du littoral, et l'on se propose d'en fonder encore dès qu'on le pourra.

Quelques mots spécialement sur l'une des plus importantes, mais aussi des plus pauvres de ces stations, celle de Lambaréné dans l'Ogowé. L'Ogowé, autant et plus peut-être que le Congo, est la route des esclaves. Ils descendent du N'gougnié, de chez les Ivilis, les Batékès, les Ivéas, les Powé, les Ishogo, puis du Haut-Ogowé, des Adoumas, des Okandés ; ces derniers sont les grands traitants, et ce sont eux qui les achètent chez les Adoumas et les tribus de l'intérieur et les revendent ensuite aux Galois, aux Adyombas, aux Uvomis et